

Procès verbal

Assemblée Générale de l'alternatif - École Des Ramilles- 3 septembre 2026

1. **Mot de Bienvenue**
2. **Lecture et adoption de l'ODJ**
 - a. Proposée par Marie-Christine Hamelin
 - b. Appuyé par Éloïse Bouffard
3. **Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée**
 - a. Président : Simon Bergeron se propose
 - i. Appuyé par : Kathy Lévesques
Adoptée à l'unanimité
 - b. Secrétaire : Éloïse Bouffard se propose (Marie-Christine Hamelin si Éloïse doit partir)
 - i. Appuyé par : Marc-Olivier Bastien
Adoptée à l'unanimité
4. **Présentation de l'équipe école 2026-2027**
5. **Conseil d'établissement, OPP et COGE**

Précision du mandat du COGE : révision cette année du projet éducatif de l'école. Ce moment est donc un bon moment pour Valider le cadre de référence de l'alternatif et aussi de créer un référentiel pour le volet.

Il y aura une phase de recherche de documentation qui est déjà amorcée par Marie-Danielle et une partie de l'équipe-école. Du temps est libéré aux enseignantes afin de permettre l'accomplissement de cette tâche. Une conseillère pédagogique du CSSS est aussi impliqué selon la directrice.
6. **Élection des membres du COGE**
 - a. 3 Postes en réélection : dont 1 CÉ/COGE qui est Jessica Côté élue dans l'assemblée précédente.
Kathy Lévesque et Mélissa Langlois sont les membres du COGE sortantes.

Proposition de Sébastien Racette de voter en une seule étape afin d'accélérer le vote.
Et avoir le droit de lever sa main deux fois.

Appuyé par Patrick Moeran

Demande de vote pour l'Approbation

L'assemblée rejette le vote par majorité

Élection du poste #1 puis du poste #2.

i. Poste 1 en élection mandat de 2 ans

Kathy Lévesque ☒ Réélue

Mélissa Langlois ☐

Karoline Mendes ☐

Carolanne Breton ☐

ii. Poste 2 en élection : Mandat de 2 ans

Mélissa Langlois ☐

Karoline Mendes ☒ Élu

Carolanne Breton ☐

7. Point d'information sur le Camp

Le camp est du 30 septembre au 2 octobre au Camp Edphy à Val-Morin.

Le coût total estimé est de 280,63\$ par enfant.

L'aller se fait en autobus et le retour en Covoiturage. Les parents seront sollicités dans le formulaire de présence qui sera à remplir.

6 Parents accompagnateurs sont recherchés, il doivent être présent pour toute la durée du séjour et les frais d'hébergement et de nourriture sera d'environ 113\$/adulte.

Le ratio adulte enfant sera donc de 1/12 environ avec les 6 parents supplémentaires.

** Prévoir le transport des bancs d'auto pour les maternelles-1-2-3e années. *

8. Coéducation

Rappel des heures de Coéducation/famille, calendrier de coéducation, Padlet et babillard de l'alternatif pour les calendriers de tous les niveaux.

Rappel du formulaire de déclaration des heures et code de famille.

9. Le RÉPAQ

10. Les comités

- a. Mini-COGE
- b. Financement
- c. Environnement

11. Varia : aucune

12. Levée de l'assemblée à 20h13